

Direction départementale de la Cohésion sociale du Loiret

Formation

« Accompagnement des directeurs stagiaires d'Accueils Collectifs de Mineurs »

Les organismes de formation proposent déjà pour la plupart cet accompagnement, intégré au cursus de formation BAFD. Ce regroupement sur une journée est complémentaire à l'accompagnement de ces organismes.

Objectifs de la formation :

- Accompagner les directeurs stagiaires sur la rédaction du bilan de formation
- Contribuer à préparer les directeurs stagiaires invités par le jury régional BAFD, à leur oral.
- Favoriser les échanges entre directeurs dans une dynamique de mutualisation d'expériences.

Public :

- Directeurs stagiaires BAFD

Nombre de places : 12 participants par session

Durée et dates :

1 jour de formation, au choix le 18 janvier 2016, ou le 31 mars 2016 (initialement positionné le 21 mars), ou le 26 septembre 2016.

Horaires : accueil à partir de 9h, temps de formation de 9h30 à 17h

Lieux :

à la Cité administrative Coligny, salle de l'AGRACO (premier étage du restaurant administratif), 131 rue du faubourg bannier, 45000 Orléans.

Coût :

Formation **GRATUITE**.

Seuls les frais de transport et de repas sont à la charge des participants.

Une inscription vous engage à être présent.

Pré requis : aucun

Méthodes utilisées :

Echanges sur le fond portant sur les 5 grandes fonctions du directeur d'ACM.

Echanges sur la méthodologie du bilan de formation.

Intervenants :

Olivier MARTINS, Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse, en charge des Accueils Collectifs de Mineurs sur le Loiret

Organisation :

Les participants sont invités à transmettre leur bilan de formation en amont de leur participation à ce regroupement (avec un délai raisonnable permettant d'étudier au préalable chaque bilan de formation).

Contacts :

Olivier MARTINS, CEPJ, DDCS Loiret
02.38.42.42.19, olivier.martins@loiret.gouv.fr

Pour les inscriptions :

Nadège DUPUIS, référente administrative des ACM, DDCS Loiret
02.38.42.42.18, nadege.dupuis@loiret.gouv.fr